



Avis De Mise Hors Service / En Service d'un Système de Protection Automatique d'Incendie

Groupe	
Site	
Adresse	
Coordinateur de la mise hors service	
Visa Responsable Sécurité	

A. Mise hors service

Type d'équipement hors service

Sprinkleur (poste(s) n°	)	Réseau enterré
Pompe incendie		Centrale d'alarmes
Réserve d'eau		Extinction automatique à gaz
Réseau d'eau public		
Autre		

Zone affectée (précisez l'emplacement et les installations impliquées)

--

Raisons de la mise hors service / commentaires

--

Précautions prises (voir explications au verso)

Information de la direction	Interdiction de fumer
Information des pompiers / équipe d'intervention	Travail en continu jusqu'à remise en service
Augmentation des rondes de surveillance	Alimentation provisoire en eau
Lances d'incendie en batterie	Arrêt des opérations dangereuses
Arrêt des travaux par points chauds	
Autre	
Date et heure prévues	
Autorisé par	
Date et heure effectives	
Mis hors service par	

B. Remise en service

Date et heure de remise en service	
Par	
Test de vidange effectué au poste de contrôle par	

Précautions à prendre lors de toute mise hors service d'équipement de protection incendie

Avant et pendant les travaux:

- Planifiez et préparez le travail avant la mise hors service, afin que l'interruption de protection soit la plus courte possible
- Evitez les mises hors services la veille de période inoccupée (congrés, jours fériés, week-end...)
- Evitez de mettre plusieurs postes de contrôle de sprinkleurs hors service en même temps. Effectuez, dans la mesure du possible, les travaux par zone, afin de réduire l'étendue de la zone non protégée
- Si les travaux doivent durer plusieurs jours, étudiez la possibilité de remettre en service l'installation de protection chaque soir
- Utilisez les vannes de sectionnement existantes pour isoler la zone concernée de manière à conserver le maximum de protection en service. Ne mettez les sources d'eau hors service que lorsque c'est indispensable
- Informez les responsables du ou des bâtiments où la protection est hors service afin qu'ils veillent tout particulièrement au respect des consignes de sécurité durant l'absence de protection et qu'ils reportent à plus tard les opérations dangereuses
- Informez les membres des équipes d'intervention ainsi que les pompiers
- Interdisez tout permis de feu dans la zone sans protection incendie
- Interdisez de fumer dans la zone concernée
- Organisez des rondes de surveillance (minimum une ronde par heure) dans toute la zone sans protection lorsque celle-ci est inoccupée
- Déroulez les RIA situés dans la zone et établissez des lances sur les poteaux incendie situés à proximité afin de permettre une intervention rapide

À la fin des travaux :

- Assurez-vous que toutes les vannes des systèmes de sprinkleur et des sources d'eau ont été réouvertes et cadenassées ou scellées en position ouverte
- Faites un test de contrôle au niveau de chaque poste de contrôle de sprinkleurs concerné en ouvrant à fond la vanne de vidange de 50 mm. La pression ne devrait pas chuter de manière significative et elle devrait remonter rapidement à sa valeur initiale dès que la vanne de vidange est fermée
- Informez du rétablissement de la protection les personnes qui ont été prévenues de la coupure

Si la mise hors service dépasse 12 heures ou si elle est due au déclenchement d'un système de protection automatique d'incendie, envoyer ce formulaire par mail au département prévention de MSIG Europe: prevention@msig-europe.com